TotalEnergies SE
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 23 mai 2025
Réponses aux questions écrites

Courrier reçu de l'association Les Amis de la Terre

Le Président du Conseil d'administration a reçu le 19 mai 2025, par lettre recommandée avec AR envoyée le 21 mai 2025, 68 questions écrites de la part de l'association Les Amis de la Terre à laquelle était jointe la preuve de la détention d'une (1) action de la Société.

Il sera rappelé, à titre de propos liminaire aux réponses qui sont apportées aux questions écrites des Amis de la Terre, que la procédure de questions écrites vise à permettre à un actionnaire de poser des questions pour exercer ses droits d'actionnaire de manière éclairée et plus largement pour participer à la vie sociale. Les questions posées ne doivent pas être détournées de leur but et ne doivent notamment pas caractériser un abus de droit, que la jurisprudence applicable sanctionne. Dans ce contexte, et dès lors que les Amis de la Terre qui détiennent une (1) action de la Société et posent des dizaines de questions, sont demandeurs dans un contentieux engagé contre TotalEnergies ayant pour partie le même objet que les questions posées, la Société rappelle qu'elle apporte, et apportera à l'avenir, des réponses adéquates dans le cadre prévu par l'article L225-108 al.3 du Code de commerce.

Questions portant sur les projets Tilenga, Kingfisher et EACOP en Ouganda et en Tanzanie

Question 1 - Impacts des projets sur les droits humains des communautés - Compensations

*Question 1 a) : Pouvez-vous indiquer, **par RAP**, pour les RAP 1 à 5 du projet Tilenga, et pour les différents RAP d'EACOP en Ouganda et en Tanzanie, **le nombre et pourcentage** de PAP ayant bénéficié d'une compensation en nature, et ceux ayant reçu une compensation financière ?*

Cette question avait déjà été posée lors de l'Assemblée générale du 26 mai 2023 et du 24 mai 2024, mais n'avait fait l'objet que d'une réponse générique et non chiffrée.

*Question 1 b) : Pour les RAP 1 à 5 du projet Tilenga et pour tous les RAP d'EACOP en Ouganda ainsi qu'en Tanzanie, pouvez-vous **communiquer le montant moyen versé par PAP ou dépensé par PAP** pour les items listés ci-après, en détaillant par RAP/District ?*

Cette question avait déjà été posée lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024, ainsi qu'aux deux précédentes, mais n'avait fait l'objet que d'une réponse générique indiquant les montants globaux versés au titre des différents items visés, sans préciser le montant moyen versé par PAP et par item.

i. Le montant des compensations financières « principales » attribuées pour :
- *les habitations*
- *les terrains*
- *les cultures*

ii. En cas de compensation en nature :
- *le coût de construction de maisons de remplacement pour les résidences principales déplacées ;*

- *la valeur des terrains en dehors de la zone du projet, attribuée en échange d'un terrain de même surface dans la zone du projet*

iii. *Le montant des compensations financières « subsidiaires » attribuées pour les PAPs ayant choisi la compensation en nature pour leur résidence principale ou leurs terrains :*
- *Montant des indemnités d'emménagement dans les nouvelles résidences principales*
- *Montant des indemnités pour les plantes et cultures sur le terrain faisant l'objet d'un échange*
- *Toute autre compensation financière subsidiaire non listée dans les points susvisés.*

iv. *La valeur des compensations en nature « complémentaires » attribuées pour :*
- *La fourniture de rations alimentaires*
- *Le support à l'amélioration des cultures*
- *Les formations*
- *Le support à la création d'activités économiques*
- *Tout autre type de compensation en nature complémentaire non listé ci-dessus.*

Dans le cadre des réponses aux questions écrites posées lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024, vous indiquez que la surface des terrains proposés en compensation était identique à celle des terrains expropriés, que les propriétaires choisissaient eux-mêmes leur terrain de remplacement, et que la surface des maisons reconstruites était systématiquement supérieure à celle des habitations précédentes.

Pourtant, de nombreux témoignages de personnes affectées font état de terrains ou maisons plus petits que leur résidence initiale et situés loin de ressources naturelles essentielles.
<u>Question 1 c) :</u> Pouvez-vous expliquer comment vous conciliez ces témoignages avec les affirmations fournies lors de l'Assemblée Générale de 2024 ? Quelles mesures correctives ont été mises en place ?

Dans son rapport de décembre 2020 « Nouveaux gisements, même histoire ? A la croisée des chemins pour éviter la catastrophe en Ouganda », la FIDH recommande (p. 141, point 6.3) aux partenaires de la joint-venture de tenir compte « de l'accès aux ressources naturelles gérées de manière collective (telles que les zones de pâturage et les sources d'eau, etc.) et de leur valeur au moment des opérations de réinstallation et d'indemnisation, afin de garantir que les familles ne voient pas leur niveau de vie négativement impacté ».
<u>Question 1 d) :</u> S'agissant plus précisément des compensations en nature, pouvez-vous indiquer pour chacune :

i. *La surface du terrain exproprié et la surface du terrain proposé à titre de compensation.*
ii. *La surface de la maison expropriée et la surface de la maison construite à titre de compensation.*
iii. *La localisation du terrain exproprié et la localisation du terrain proposé à titre de compensation, en précisant notamment si le terrain était situé près d'un point d'eau ou d'une forêt ou de toute autre ressource naturelle gérée de manière collective, et si tel est également le cas pour le nouveau terrain.*

Concernant plus précisément les maisons et autres constructions affectées par les projets Tilenga et EACOP, pourriez-vous indiquer, en détaillant les différences par projet (Tilenga / EACOP) et par pays, ainsi que par RAP ou district/zone géographique :
<u>Question 1 e) :</u> Quel est le montant moyen de compensation financière par PAP pour une maison de 1, 2, 3, 4 pièces ou plus ?
<u>Question 1 f) :</u> Ce montant est-il différent selon qu'il s'agisse d'une habitation principale ou secondaire (primary/secondary house) ?
<u>Question 1 g) :</u> Quel est coût moyen de construction par Total d'une maison de 1, 2, 3, 4 pièces ou plus ?

Cette question avait déjà été posée lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2024 ainsi que la précédente, mais n'avait fait l'objet que d'une réponse générique.

Réponse à la question 1 :

Réponse à la question 1 a) : La réalisation des projets Tilenga et EACOP nécessite la mise en œuvre d'un programme d'acquisitions foncières couvrant environ 6 400 hectares. Mené conformément aux standards de performance de la Société Financière Internationale (SFI), ce programme est passé par un relevé des terrains et cultures et la mise en œuvre de compensations monétaires et/ou en nature. Chaque foyer dont la résidence principale est relocalisée peut choisir entre un logement neuf et une compensation monétaire. Un mécanisme de gestion des réclamations accessible, transparent et équitable est mis en place tout au long du processus.

Les projets Tilenga et EACOP portent attention au respect des droits des communautés concernées. Dès la phase de conception, une attention particulière a été accordée à l'information, la consultation et la concertation de l'ensemble des parties prenantes impliquées.

Pour rappel, une *Project Affected Person* (PAP) correspond à un groupe d'individus formant un foyer ou une entité (institution, société) qui a été identifié, dans le cadre des études réalisées pour le programme d'acquisition des terrains nécessaires à l'exécution des projets, comme ayant au moins un actif impacté par la mise en œuvre du projet, soit parce que cet actif se situe sur des emprises pérennes, soit parce qu'il est indisponible durant le temps des travaux. Un actif peut être un logement, une construction, une parcelle de terrain nu ou cultivé, des plantes, des arbres, des cultures.

Pour le projet Tilenga, 5586 PAP ont été recensés (pour les plans d'actions de relocalisation, RAP 1 à 5).

Pour le projet EACOP, 13686 PAP ont été recensés, dont 3759 en Ouganda et 9927 en Tanzanie.

Les nombres de PAP sont en augmentation par rapport aux chiffres donnés à l'occasion de l'Assemblée Générale du 24 mai 2024 (Tilenga : +10 ; EACOP : +122) en raison d'ajustements de tracé des infrastructures (pipeline, routes d'accès...).

A ce jour, pour les projets Tilenga et EACOP :

- 99% des PAP ont signé leur accord de compensation et reçu leur compensation financière. La signature des derniers accords de compensation dépend essentiellement de la finalisation de documents juridiques et légaux (suite par exemple à un décès ou un litige familial) nécessaires aux acquisitions foncières. Dans certains cas, les personnes concernées par ces accords sont absentes ou introuvables.
- Sur les 19272 PAP recensés pour les projets Tilenga et EACOP, 775 PAP avaient leur résidence principale impactée par les projets et devaient être relocalisés. La majorité de ces foyers a choisi une compensation en nature soit la construction d'une maison de remplacement. Toutes les maisons qui devaient être construites l'ont été (235 pour Tilenga et 517 pour EACOP).

Réponse à la question 1 b) : Pour le projet Tilenga, le montant total des compensations financières est d'environ 18 M$ et le montant total des compensations en nature s'élève à environ 22 M$ (dont 12 M$ dédiés à la construction des nouvelles maisons). Pour le projet

EACOP, le montant total des compensations financières est d'environ 39 M$ et le montant total des compensations en nature s'élève à environ 62 M$ (dont 25 M$ pour la construction des nouvelles maisons).

Le montant de la compensation dépend de la nature de l'actif impacté, notamment de sa surface et de sa localisation dans le cas d'une parcelle de terrain. Aussi, comparer des montants moyens de compensations financières par foyer est difficile, en particulier entre des projets de nature très différente.

A cause de la nature linéaire d'EACOP, l'acquisition d'une bande de terrain de 30 m de large (et de 1443 km de long) nécessaire à l'installation de l'oléoduc impacte un nombre important de parties prenantes mais en général de façon très partielle. Ainsi, pour EACOP, la moitié des PAP sont impactées à hauteur de moins de 0,5 acre (ou 0,2 hectare).

Pour rappel, l'oléoduc sera enterré sur la totalité de son tracé. Une fois l'oléoduc installé, le terrain sera rendu à son état initial (environ 4 400 hectares). Pour la très grande majorité, le propriétaire d'un terrain situé sur le tracé de l'oléoduc EACOP en disposera librement après les travaux.

Les informations sur les taux d'indemnisation des cultures et des arbres sont disponibles auprès des bureaux fonciers de chaque district alors que les taux utilisés pour calculer les indemnités relatives aux terrains sont définis dans les rapports d'évaluation approuvés par les autorités (Chief Government Valuer) et ces derniers sont la propriété des ministères respectifs en Ouganda et Tanzanie.

Réponse à la question 1 c) et d) : Pour Tilenga, le processus de compensation pour la première tranche d'acquisition foncière, intitulé « Resettlement Action Plan 1 (RAP1) » et concernant 622 PAP, a été mené à son terme en 2021. Le déploiement du programme sur les RAP 2 à 5, concernant 4 964 PAP, a commencé en août 2021 et a bénéficié des leçons apprises lors de la mise en place de la première tranche. Il est maintenant sur le point d'être achevé.

La surface de terrains proposée est identique à la surface de terrains acquis par le projet Tilenga. Le propriétaire identifie et négocie l'achat d'un terrain de remplacement à une valeur convenue et dans une zone convenue. Le projet achète le nouveau terrain pour le propriétaire et prend en charge les frais d'enregistrement et les formalités requises pour garantir la sécurité d'occupation. Si celui-ci préfère une compensation monétaire pour les terres concernées, au coût de remplacement estimé s'ajoute une indemnité de perturbation de 30 % du montant de l'indemnisation et une majoration de 30 % dans le cas des RAP 2 à 5.

D'une façon générale, les PAP ont sélectionné des terres situées à moins de 10 km de l'empreinte du projet ou dans les limites de leur environnement social antérieur. Elles continuent d'avoir accès à des ressources telles que des points d'eau, des forêts, des pâturages communaux et d'autres installations.

La surface de la nouvelle maison est supérieure à la résidence principale qu'a dû quitter la personne concernée.

Réponse aux questions 1 e) à g) : Le coût moyen de construction d'une nouvelle maison est d'environ 50 k$. Les PAP qui ont leur résidence principale impactée par les projets ont choisi pour 90% d'entre eux une nouvelle maison.

Question 2 - Impacts des projets sur les droits humains des communautés - Aide alimentaire et programme de rétablissement des moyens de subsistance

Dans le dernier plan de vigilance inclus dans le document d'enregistrement universel 2024, vous indiquez qu'« une aide alimentaire transitoire - combinaison de paniers alimentaires et de transferts d'argent - a été mise en place et se poursuivra jusqu'à ce que les moyens de subsistance aient été rétablis ».

Question 2 a) : Sur quels critères les modalités d'attribution de l'aide alimentaire transitoire (paniers alimentaires et/ou transferts d'argent) sont-elles déterminées ?

Dans le cadre de l'aide alimentaire transitoire, les paniers alimentaires que vous délivrez et dont la composition est utilisée par le Programme alimentaire mondiale, sont initialement conçus pour des contextes de crise humanitaire, dans le but de garantir un minimum de dignité aux personnes déplacées.
Question 2 b) : Comment justifiez-vous l'application de standards conçus pour des situations d'urgence humanitaire, dans le cadre d'un projet d'investissement à long terme tel que Tilenga ou EACOP, où les personnes concernées font l'objet d'un déplacement forcé lié à un projet économique, et non d'un déplacement causé par une crise humanitaire ou un conflit ?
Question 2 c) : Sur quels critères déterminez-vous si les moyens de subsistance des PAP sont « entièrement rétablis », avant de mettre fin à l'aide alimentaire transitoire et aux programmes de rétablissement des moyens de subsistance ?
Question 2 d) : Tenez-vous compte de facteurs concrets tels que le calendrier agricole local, la capacité effective des PAP à produire ou à générer des revenus, ou encore l'état réel de leur sécurité alimentaire ?
Question 2 e) : En d'autres termes, comment vous assurez-vous que les PAP sont en mesure de subvenir durablement à leurs besoins une fois le soutien interrompu ?
Question 2 f) : Dans le cadre de l'aide alimentaire transitoire, quelle est la méthodologie d'attribution des transferts d'argent et quel est le montant moyen alloué aux PAP ?

*Dans vos réponses aux questions écrites posées lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2024 ainsi que celles du 26 mai 2023 concernant le **programme d'aide alimentaire**, vous indiquez différents « niveaux » de panier : niveau 1 pour un foyer d'1 à 3 personnes, niveau 2 pour 4 à 8 personnes et niveau 3 pour plus de neuf personnes. Ainsi, un même panier alimentaire est par exemple distribué pour les foyers comptant entre 1 et 3 personnes.*
Question 2 g) : Estimez-vous qu'il soit raisonnable de considérer qu'une quantité identique de nourriture puisse répondre de manière équivalente aux besoins d'un foyer d'une, de deux ou de trois personnes ?

*Concernant le **programme de restauration des moyens de subsistance**, TEPU indique dans son rapport social de 2024 que « les PAP ont reçu des intrants agricoles améliorés, des équipements de manutention post-récolte, ainsi qu'une formation sur les bonnes pratiques agricoles, la lutte contre les ravageurs et les maladies, la manutention post-récolte, la commercialisation et la création de liens, l'agronomie des pâturages, l'alimentation du bétail, ainsi que la plantation et la gestion d'arbres. »*
Question 2 h) : Pouvez-vous apporter davantage de détails sur la méthodologie de distribution des intrants agricoles ? Quel est le pourcentage des PAP ayant bénéficié de ce programme au sein des PAPs ayant bénéficié du programme d'aide alimentaire ?

Réponse à la question 2 :

Réponse à la question 2 a) : Afin de soutenir les PAP dont l'activité agricole pourrait être perturbée par le processus d'acquisition des terres, une aide alimentaire transitoire –

combinaison de paniers alimentaires et de transferts d'argent – a été mise en place et se poursuivra jusqu'à ce que les moyens de subsistance aient été rétablis.

Pour les PAP concernés, des programmes de rétablissement des moyens de subsistance sont aussi mis en œuvre pendant au moins trois ans après l'acquisition des terres ou jusqu'à ce que les moyens de subsistance soient entièrement rétablis. Ces programmes comprennent une sensibilisation aux sujets financiers, des programmes agricoles pour améliorer les cultures et le bétail, des pépinières, l'apiculture, la gestion financière et la capacité entrepreneuriale, ainsi que la formation professionnelle pour soutenir les demandeurs d'emploi. La taille des ménages, enregistrée lors des enquêtes socio-économiques menées pour l'élaboration des programmes et vérifiée lors de la signature des accords d'indemnisation, détermine les quantités de paniers alimentaires et/ou le montant des transferts monétaires des foyers, sur la base d'un montant par personne. Ce soutien transitoire est mis en œuvre sur les six premiers mois. Cette aide vise à atténuer l'impact foncier et non à remplacer l'intégralité des besoins alimentaires du ménage pendant la période de transition (en particulier pour EACOP où la plupart des ménages impactés par l'oléoduc n'ont vu qu'une partie de leurs parcelles affectées et disposent d'autres sources de cultures et de revenus).

Par semaine, pour Tilenga cela représente pour le niveau 1 (1 à 3 personnes) 2 kg de farine de maïs, 2 kg de manioc, 2 kg d'haricots et 0,5 litre d'huile de cuisson ; pour le niveau 2 (4 à 8 personnes) 4 kg de maïs, de manioc et d'haricots et 1 litre d'huile de cuisson ; et enfin, pour le niveau 3 (plus de 9 personnes) 6 kg de maïs, de manioc et d'haricots et 2 litres d'huile de cuisson. Pour EACOP les quantités sont identiques mais le manioc est remplacé par du riz. Ces quantités ont été déterminées à l'aide du logiciel NutVal, conçu pour soutenir les programmes d'aide alimentaire impliquant des transferts de nourriture.

La qualité des produits distribués est contrôlée.

Réponse à la question 2 b) : L'accompagnement transitoire d'une durée de six mois n'est qu'une première étape du programme puisque les PAP concernés sont ensuite inscrits à différents programmes de restauration des moyens de subsistance, en fonction des ressources disponibles dans leur foyer et du soutien apporté à leurs choix. Ces programmes comprennent les services de soutien agricole et les services de renforcement des capacités financières et commerciales.

Réponse aux questions 2 c) à e) : Le projet a soutenu la culture des terres agricoles au-delà de l'occupation initiale des terres et les PAP concernés ont bénéficié d'options de soutien et de formation grâce à des initiatives en ce sens.

Concernant les impacts sur les pâturages et les terres de pâturage, le projet a permis aux personnes impactées d'accéder à des pratiques de pâturage améliorées ainsi qu'à des options d'élevage bovin.

Réponse à la question 2 f) : En Tanzanie, les transferts monétaires sont versés sur le compte des PAP utilisé pour le versement des indemnités. Le montant du transfert monétaire a été calculé sur la base de la valeur du panier alimentaire (prix du marché local + transport + coût de l'inflation).

Réponse à la question 2 g) : Le soutien transitionnel est une mesure additionnelle aux mesures de compensation et vise à atténuer l'impact foncier pour les foyers concernés pendant une période de 24 semaines à compter de la notice to vacate et non à subvenir à la totalité de leurs besoins alimentaires pendant cette période.

Réponse à la question 2 h) : Lors de la préparation du programme d'acquisitions foncières, l'enquête de référence socioéconomique menée auprès des foyers concernés a permis de déterminer le programme de restauration des moyens de subsistance dont ils avaient besoin. Au regard du contexte autour du projet Tilenga, la formation aux bonnes pratiques agricoles est l'axe majeur de ce programme.

3 991 foyers ont bénéficié de ce programme de soutien à l'agriculture, programme qui est développé sur une période de trois ans.

Le dimensionnement du soutien dépend du statut socio-économique du foyer impacté. Pour les foyers les plus faibles et vulnérables, le projet a fourni un ensemble complet de services comprenant une formation aux bonnes pratiques agricoles pour assurer la sécurité alimentaire, la fourniture d'une variété de semences améliorées en plus grande quantité et des visites régulières dans les foyers pour le suivi et l'évaluation sur le terrain.

De plus, les PAP ont bénéficié d'un soutien pour former et organiser des collectifs qui ont reçu du matériel de manutention, de transformation et de stockage des récoltes, afin de réduire les pertes, d'accroître la valeur et les revenus des produits.

Les foyers avaient également la possibilité de choisir un soutien à l'élevage et, dans de nombreux cas, ont reçu à la fois un soutien à l'élevage et à l'agriculture.

Question 3 - Impacts des projets sur les droits humains des communautés – Mécanisme de plaintes

Dans votre réponse à la question n°I.1.11 posée à l'occasion de l'Assemblée générale du 24 mai 2024, concernant les processus d'enquêtes relative aux allégations d'atteinte aux droits humains, vous indiquez que « les agents de liaison communautaire sont disponibles dans les communautés pour recevoir tous les griefs liés au projet, y compris ceux relatifs à la compensation et participer à leur résolution ».
Question 3 a) : Sachant que des témoignages pointent du doigt le fait que certains agents de liaison communautaire sont impliqués dans des cas d'intimidations de personnes affectées, cela ne vous semble-t-il pas problématique que ce soit les personnes désignées pour recevoir et même participer à la résolution des griefs des communautés ?
Question 3 b) : Avez-vous pris des mesures correctives pour garantir un processus plus indépendant en lequel les communautés pourraient avoir davantage confiance ?

Réponse à la question 3 :

Des mécanismes de réclamation dédiés aux communautés locales, répondant aux critères des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ont été mis en place pour recevoir et répondre aux réclamations, notamment celles des personnes affectées par le projet.

Pour Tilenga, une diversité de points d'accès permet de déposer des réclamations, notamment un bureau local ouvert quotidiennement sur site, un numéro gratuit, une adresse email, les agents de liaison avec les communautés et les autorités locales qui relaient ces informations aux équipes projet.

Les réclamations sont enregistrées dans un registre et un outil de gestion des données en ligne dans un délai de 24 heures. Dans la mesure du possible, elles sont résolues dans les 24 heures, mais pour les cas plus complexes, la procédure comporte quatre niveaux de remontée. Si la solution proposée est acceptée, le dossier est clos. Un document confirmant

la solution proposée et son acceptation est délivré (formulaire de clôture). Si la solution proposée n'est pas acceptée, les discussions avec la personne qui a déposé la réclamation se poursuivront, si nécessaire, avec l'appui d'intervenants externes et de tiers indépendants. Si aucun accord n'est trouvé, la personne reste libre de saisir les autorités compétentes.

En 2024, les efforts se sont poursuivis pour communiquer largement sur le mécanisme de réclamation. Par exemple, pour Tilenga, les *Community Liaison Officers* (CLO) et les entreprises travaillant pour le projet ont été formés sur le mécanisme et sa mise en œuvre, des sensibilisations communautaires ont été menées auprès de 798 personnes dans 58 communautés et des documents tels que des cahiers de réclamations et des brochures ont été imprimés et diffusés aux communautés.

La procédure EACOP de traitement de réclamation dédiée aux communautés locales, lancée dans chaque pays en 2017, a été mise à jour en 2022 notamment pour intégrer les processus locaux de résolution des conflits. Des comités internes de gestion des réclamations ont été créés pour assurer la gouvernance de la gestion des réclamations dans chaque pays. La communication sur les procédures de règlement des réclamations a été renforcée par des réunions de parties prenantes, des brochures d'information distribuées dans les communautés ainsi que des informations et une vidéo disponible sur le site internet d'EACOP Ltd. En 2024, la communication a été complétée par des campagnes radio. Une enquête de satisfaction a été réalisée pour mesurer l'efficacité de la procédure de traitement des réclamations.

Le mécanisme de réclamations est conçu pour permettre à toute personne affectée de formuler une réclamation non commerciale, y compris à l'encontre des CLO. Les réclamations sont traitées conformément aux procédures établies et des actions appropriées sont mises en œuvre si les circonstances le justifient. Cela garantit que le dispositif reste accessible, crédible et à même de répondre aux préoccupations exprimées par les communautés.

TEPU et EACOP Ltd n'ont pas connaissance de cas avérés dans lesquels des agents de liaison avec les communautés seraient impliqués dans des cas d'intimidation. Elles ont pris sérieusement en compte les allégations d'intimation et ont rappelé à chaque employé, y compris les CLO, l'importance attachée au respect du Code de Conduite de la Compagnie et des droits des communautés.

Enfin, TEPU et EACOP Ltd continuent d'inviter régulièrement les PAP à déposer des réclamations afin de les traiter.

Question 4 - Impacts environnementaux des projets

Sur votre site internet, vous publiez des informations sur l'avancement des travaux relatifs aux projets Tilenga et EACOP, dont la dernière mise à jour date du 31 mars 2025.

Question 4 a) : Pourriez-vous donner des informations actualisées à la date d'aujourd'hui ?
Question 4 b) : Sur les 109 puits déjà forés, pouvez-vous préciser la liste de ces puits, en spécifiant les forages réalisés à l'intérieur du parc naturel des Murchison Falls ?
Question 4 c) : Pouvez-vous indiquer le calendrier prévisionnel actualisé de réalisation et d'achèvement des travaux, en détaillant pour les projets Tilenga et EACOP et les différentes infrastructures associées tant en Ouganda et Tanzanie ?

*Concernant l'**usine de traitement (CPF) de Tilenga**, pourriez-vous répondre aux questions suivantes :*

<u>Question 4 d) :</u> Quel est l'état d'avancement de la construction du CPF à ce jour ? A quelle date sa mise en service est-elle prévue ?
<u>Question 4 e) :</u> Pouvez-vous détailler le mode de calcul des compensations qui ont été versées aux personnes / foyers affectés par les inondations, ainsi que le montant moyen des indemnisations accordées ?
<u>Question 4 f) :</u> Pouvez-vous préciser si tous les riverains affectés par les inondations ont été indemnisés à ce jour et à défaut, et indiquer le nombre de réclamations qui restent en cours d'examen ?

Des inondations ont également eu lieu autour des puits à Kisomere en 2022 et 2023 (comme pointé dans le rapport de la FIDH de décembre de 2024), ainsi qu'en avril 2025 à Kyakaboga sur le tracé du feeder pipeline de Tilenga, et enfin à Kyakachwere dans le district de Kyotera, en lien avec la construction d'une route d'accès pour le projet EACOP.
<u>Question 4 g) :</u> La vulnérabilité au risque d'inondation des infrastructures que vous construisez a-t-elle été évaluée et si oui comment ?
<u>Question 4 h) :</u> Les risques accrus d'inondations liés au changement climatique ont-ils été pris en compte ?
<u>Question 4 i) :</u> Comment ces installations ont par conséquent été conçues, et en fonction de quels scénarios ?
<u>Question 4 j) :</u> Quelles mesures correctives avez-vous prises sur les différents lieux cités ?
<u>Question 4 k) :</u> Comment avez-vous identifié les personnes affectées par ces inondations et comment avez-vous évalué les dommages qu'elles ont subis ?
<u>Question 4 l) :</u> Combien de personnes ont-elles été indemnisées sur chaque zone inondée et quel est le montant moyen des compensations versées ?

Le site Ramsar des Murchison Falls, selon le site d'information des sites Ramsar, « contient des espèces de poissons indigènes, qui présentent un intérêt important pour la conservation, dont plusieurs sont liées au Nil inférieur, qui sont des oiseaux migrateurs. Il est de plus en plus connu au niveau international comme l'un des meilleurs sites d'Afrique pour l'observation des becs-en-sabot. Il constitue un refuge d'alimentation et d'abreuvement pour la faune du parc national pendant les saisons sèches. Il s'agit également d'une importante zone de tourisme et de loisirs, ce qui est important pour la conservation de la biodiversité et les revenus. » (traduction libre de l'anglais). Il est pourtant prévu qu'un oléoduc le traverse afin de relier les plateformes. Ce site est proposé pour être inscrit au patrimoine mondial l'Unesco.
<u>Question 4 m) :</u> Quelles mesures avez-vous prises pour la préservation de cette zone humide exceptionnelle et comment conciliez-vous ces travaux avec vos engagements de 2014 de ne pas intervenir sur des sites du patrimoine mondial de l'Unesco ?

Dans un rapport publié en 2024, l'association ougandaise AFIEGO dénonce de nombreux impacts, notamment sur la faune, liés aux forages au sein du parc naturel des Murchison Falls.
<u>Question 4 n) :</u> Avez-vous pris des mesures pour y remédier et si oui lesquelles ?
<u>Question 4 o) :</u> Plus largement, avez-vous relevé des impacts environnementaux liés aux chantiers des projets Tilenga et EACOP dans le cadre du suivi que votre entreprise effectue ? Si oui, lesquels et quelles mesures avez-vous prises pour y remédier ?

Dans votre réponse à la question n°1.2.6 de l'année dernière concernant les actions de l'entreprise pour limiter l'impact des projets Tilenga et Eacop sur la biodiversité, vous indiquiez que : « TotalEnergies EP Uganda effectue régulièrement une surveillance spécifique des espèces et des habitats en partenariat avec des ONG, des institutions universitaires et des consultants locaux sous la direction de l'Autorité ougandaise de la faune, du ministère de l'Eau et de l'Environnement et de l'Autorité nationale des forêts.
Certaines des études sont répertoriées ci-dessous :

- *Surveillance des éléphants pour comprendre leur comportement, leurs mouvements.*

- *Relevés aériens de la faune des animaux de taille moyenne à grande dans la zone protégée de Murchison Falls pour fournir des informations à jour sur le dénombrement des espèces.*
- *Etudes de comportement et de répartition de mammifères : lion, bubale de Lelwel, Kob d'Ouganda, hyène tachetée, cobe d'eau.*
- *Premier recensement officiel des carnivores de la zone protégée de Murchison Falls pour le lion, l'hyène tachetée et le léopard.*
- *Études du delta Albert de Murchison Falls et d'autres zones humides critiques le long du lac Albert pour surveiller la présence d'herptiles, de poissons, de mammifères, d'oiseaux et d'invertébrés.*
- *Evaluations de la végétation et de l'habitat et cartographie de la sensibilité des zones protégées à l'aide de l'eDNA*
- *Imagerie satellite à distance, cartographie par drone et évaluations de la couverture de l'utilisation des terres*
- *Examens des services écosystémiques, étude des conflits entre l'homme et la faune.*
- *Surveillance des chimpanzés le long des routes concernées par le projet et étude génomique des chimpanzés »*

Question 4 p) : Ces études ont-elles toutes été réalisées et, le cas échéant, quels en sont les résultats ? Pourriez-vous publier l'intégralité de ces études ?
Question 4 q) : Dans votre réponse à la question I.2.7 de l'année dernière, vous indiquiez que le suivi des éléphants ne montrait pas de modification de leur comportement, contrairement aux conclusions du rapport d'AFIEGO. Quels sont les résultats du suivi à ce jour ?

Vous indiquiez également dans cette réponse que « TotalEnergies EP Uganda mène une évaluation approfondie des conflits entre l'homme et la faune afin d'identifier les zones sensibles, les animaux à problèmes, les variations saisonnières et les autres facteurs susceptibles d'influencer le comportement des animaux. »
Question 4 r) : Quels sont les résultats de cette évaluation ?

Dans les réponses aux questions posées lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2024 concernant l'augmentation du nombre d'éléphants sortant de l'aire naturelle protégée des Murchison Falls en raison du projet pétrolier, vous avez indiqué être en train d'élaborer « un plan d'intervention en cas de conflit entre l'homme et la faune, basé sur la cartographie existante, en collaboration avec l'UWA et WCS ».
Question 4 s) : Pouvez-vous préciser les mesures que comprend ce plan ? Pouvez-vous rendre ce plan public ?

Dans les réponses aux questions posées lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2024, concernant en particulier les risques pour les aires marines protégées et les mangroves dans la zone du futur port pétrolier, ainsi que les risques pour les pêcheurs et populations côtières, vous avez indiqué être en train d'élaborer un plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures (Oil Spill Contingency Plan), ainsi que des plans d'urgence pour la récupération des déversements d'hydrocarbures et la réparation d'urgence du pipeline.
Question 4 t) : Vous n'avez pas répondu sur ce plan d'urgence l'année dernière. Pouvez-vous préciser ce que ces plans comprennent comme mesures ? Pouvez-vous rendre ces plans publics ?

Réponse à la question 4 :

Réponse aux questions 4 a) à c) :
Tilenga
L'avancement général du projet est de 51% (Engineering, Procurement & Construction) et le démarrage de la production est prévu à compter de mi-2026.

A ce jour, 126 puits ont été forés pour le projet, dont 64 puits dans le parc naturel des Murchison Falls à partir de 4 emplacements dédiés.

EACOP
L'avancement général du projet est de 61% (Engineering, Procurement & Construction) et l'oléoduc devrait être opérationnel à compter de mi-2026.
Sur les différents sites en Ouganda et Tanzanie (terminal pétrolier et jetée de chargement à Tanga, stations de pompage, installation de l'oléoduc…), les équipes de construction sont mobilisées.
L'usine construite en Tanzanie pour isoler thermiquement l'oléoduc est opérationnelle.

Réponse aux questions 4 d) à f) : La construction de l'usine de traitement (CPF) progresse et sa mise en service est prévue à compter de mi 2026.

Les personnes touchées par les inondations sont encouragées à déposer leurs réclamations via le mécanisme de gestion des réclamations de TotalEnergies EP Uganda. Chaque réclamation fait l'objet d'une enquête et d'un processus de validation, comprenant les étapes suivantes :

- Évaluation de la réclamation enregistrée : visite sur site, recensement, vérification de la propriété et autres vérifications pertinentes pour confirmer la légitimité de la réclamation.
- Evaluation détaillée, par un tiers, afin de déterminer la valeur des pertes ou des dommages.
- Rapport d'évaluation soumis à l'expert en chef du gouvernement (CGV) pour examen et approbation.
- Information et indemnisation : une fois l'approbation approuvée, les personnes concernées sont informées et l'indemnisation versée en conséquence.
- Clôture officielle du dossier, garantissant que tous les documents nécessaires et l'indemnisation ont été complétés.

Toutes les personnes touchées par les inondations et dont les autorités ougandaises ont officiellement reconnu le statut de victime ont été indemnisées. À ce jour, 13 réclamations, sur les 29 enregistrées dans le mécanisme de réclamation communautaire, sont encore en cours d'étude.

Réponse aux questions 4 g) à l) : Des évaluations des risques d'inondation ont été réalisées pour les installations. Si nécessaire, des bassins de rétention ont été ajoutés aux infrastructures de drainage en fonction des risques d'inondation identifiés.
En fonction de la topographie, des mesures d'atténuation supplémentaires ont été mises en œuvre, telles que la construction de bassins additionnels de rétention, des bacs à limon supplémentaires, la plantation d'herbe, l'utilisation d'enrochements et l'augmentation de la fréquence d'entretien du drainage. Ces mesures contribuent à ralentir le ruissellement des eaux de surface des sites de projet et à lutter contre l'érosion.

Toutes les réclamations relatives aux inondations sont gérées par le mécanisme de réclamation communautaire et les personnes touchées par les inondations sont encouragées à déposer leurs réclamations, qui sont examinées pour validation.

Cinq personnes ont déposé des réclamations auprès EACOP concernant les inondations près de l'aire de stockage #4. Deux d'entre elles n'ont réclamé aucune indemnisation financière. Les réclamations des trois personnes ayant demandé des dommages et intérêts ont été évaluées et approuvées dans le cadre de la gestion des réclamations. La procédure d'indemnisation suit son cours.

Réponse à la question 4 m) : Aucun des 8 emplacements/plateformes de forage n'est situé dans la zone Ramsar du Albert Delta Wetland System.

L'installation de la conduite de production reliant ces plateformes à l'usine de traitement située au sud du Nil a été réalisée par forage horizontal directionnel à environ 40 m sous le lit du fleuve.

Réponse à la question 4 n) et o) : TotalEnergies a décidé de limiter volontairement l'emprise du projet Tilenga sur le territoire du parc des Murchison Falls en Ouganda. L'empreinte des installations dans le parc représente moins de 0,03% de la surface du parc. Les puits seront concentrés sur 8 emplacements dédiés qui sont aussi compacts que possible. Ils ont été conçus de façon à minimiser l'impact visuel, notamment par la mise en œuvre de talus végétalisés.

Pendant la phase de construction, de nombreuses mesures ont été prises pour protéger les espèces animales : appareils de forage spécialement conçus pour limiter le bruit et les vibrations ainsi que la pollution lumineuse, trafic contrôlé (vitesse et nombre de véhicules) pour limiter les risques de collision avec les animaux.

Ces mesures ont été définies avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA), l'Autorité ougandaise de la faune sauvage (UWA) et l'Autorité pétrolière ougandaise (PAU), autorités qui assurent, en parallèle, une surveillance indépendante afin de garantir le respect des engagements.

Réponse à la question 4 p) : Certaines des études mentionnées ci-dessus sont terminées, d'autres sont toujours en cours. Les activités de monitoring se poursuivront jusqu'à la fin de l'exploitation des champs.

TotalEnergies EP Uganda utilise différents moyens pour partager les résultats de ces études : publications dans des revues scientifiques, présentations lors d'ateliers et de réunions avec les parties prenantes, et partage des rapports d'étude avec les autorités compétentes.

Réponse à la question 4 q) à s) : TotalEnergies EP Uganda suit les déplacements des éléphants dans le parc des Murchison Falls en collaboration avec l'Uganda Wildlife Authority (UWA) et la Wildlife Conservation Society (WCS). Des colliers GPS sur des éléphants femelles et mâles sont utilisés depuis 2012 pour comprendre les schémas de déplacement de ces mammifères.

A ce stade, les données recueillies ne montrent pas de modification du comportement de déplacement des éléphants munis d'un collier à l'extérieur des limites du parc. L'augmentation des surfaces de terre cultivées en périphérie du parc a entraîné une augmentation des incidents et des conflits entre humains et éléphants (notamment à cause de l'attirance des éléphants pour certaines cultures telles que la banane et le maïs).

Bien que le projet Tilenga n'ait pas d'impact sur le comportement des éléphants et afin d'aider l'UWA, l'institution mandatée par les autorités pour gérer les questions de conflits entre l'homme et la faune en Ouganda, TotalEnergies EP Uganda mène une évaluation approfondie des conflits entre l'homme et la faune afin d'identifier les zones sensibles, les animaux à problèmes, les variations saisonnières et les autres facteurs susceptibles d'influencer le comportement des animaux. Cette évaluation développée sur 6 districts (Masindi, Kiryandongo, Oyam, Nwoya, Pakwach et Buliisa) est en cours de finalisation et un plan d'intervention est en cours d'élaboration. TotalEnergies EP Uganda s'est engagé à soutenir

l'UWA et a entamé des discussions sur la mise en œuvre rapide de certaines actions spécifiques visant à soutenir les communautés affectées par les déplacements d'éléphants.

Un plan d'intervention est en cours d'élaboration. TotalEnergies EP Uganda s'est engagé à soutenir l'UWA et a entamé des discussions sur la mise en œuvre rapide de certaines actions spécifiques (installation des clôtures) visant à soutenir les communautés affectées par les déplacements d'éléphants.

Réponse à la question 4 t) : Le plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures (Oil Spill Contingency Plan) est en cours de finalisation. Il sera validé et testé avant le démarrage de la production. Les plans d'urgence pour la récupération des déversements d'hydrocarbures et la réparation d'urgence du pipeline sont élaborés en étroite consultation avec les autorités compétentes et en impliquant les parties prenantes locales.

Les équipements appropriés d'intervention seront en place, les équipes formées à son utilisation et des exercices réguliers seront menés.

Question 5 – Kingfisher

Dans son rapport de décembre 2024 "Pétrole, droits humains et communautés affectées en Ouganda : les projets avancent, les violations des droits humains aussi", la FIDH fait état de nombreuses atteintes aux droits humains par les forces de sécurité autour du projet Kingfisher y compris le recours à la violence, l'extorsion, l'exploitation sexuelle, le harcèlement, aux expulsions forcées et à la torture par les militaires envers les communautés locales.

Question 5 a) : Pouvez-vous indiquer les mesures correctives qui ont été mises en place pour protéger les populations locales affectées par les actions des militaires et autres forces de sécurité sur le site de Kingfisher ?

Question 5 b) : Face à l'ampleur des violations des droits humains contre les défenseurs des droits humains et de l'environnement documentées à Kingfisher, envisagez-vous, en tant qu'investisseur majoritaire dans la joint venture, d'adopter les mesures suivantes, recommandées par diverses ONG :

i. Une enquête indépendante sur les violations des droits humains autour du site de Kingfisher
ii. Une politique de protection des défenseurs des droits humains au niveau du groupe en incluant des lignes rouges claires pour les partenaires commerciaux et sous-traitants portant atteinte aux droits humains ou aux défenseurs des droits humains et de l'environnement ?
iii. Une réévaluation du partenariat ou des contrats avec CNOOC, votre partenaire commercial qui opère le site de Kingfisher ?

L'entreprise engagée pour traiter les déchets du projet Kingfisher, Luwero Industries Limited (LIL), est une filiale de la National Enterprise Corporation (NEC). Cette entreprise figure aussi parmi les relations commerciales de Tilenga. Cette dernière est détenue par le Ministère de la Défense ougandais et gérée par des officiers militaires ougandais. Selon des informations publiques, LIL est une compagnie d'armement produisant différents types d'armes, équipements militaires et munitions. L'entreprise possède une joint-venture avec une filiale de NORINCO, une entreprise de défense chinoise sous sanction américaine pour avoir prétendument vendu des fusils d'assaut, des pièces de drones et des gilets pare-balles à la Russie entre juin et décembre 2022.

Question 5 c) : Les risques de financement direct de l'armée ougandaise ont-ils été évalués ? Si oui, comment ? Une révision de vos partenariats avec Luwero Industries est-elle envisagée ?

Réponse à la question 5 :

Réponse à la question 5 a) et b) : TotalEnergies EP Uganda a rendu public le résultat de ses consultations à ce sujet sur le site de Business & Human Rights Resource Center.

Response_to_BHRRC_on_alleged_human_righs_abuses_in_Kingfisher_project_area.pdf

Réponse à la question 5 c) : TotalEnergies EP Uganda n'a pas de relation commerciale directe avec Luwero Industries Limited, ni avec NEC.

Luwero Industries Limited est l'un des plus anciens prestataires de services de traitement des déchets médicaux et dangereux en Ouganda, agréé par l'Autorité Nationale de Gestion de l'environnement (NEMA).

Question 6 – Relations internationales

Dans le cadre du processus de mise aux enchères de nouveaux blocs pétroliers en République démocratique du Congo (RDC), le ministre des Hydrocarbures de la RDC a manifesté son intérêt pour le projet EACOP, qui pourrait permettre le transport du pétrole extrait des blocs situés à l'est du pays. Cet intérêt a notamment été exprimé par le biais d'un message publié sur le réseau social X (anciennement Twitter), annonçant la création d'un groupe de travail conjoint entre l'Ouganda et la RDC à ce sujet.
Question 6 : Des échanges ont-ils eu lieu entre TotalEnergies et les autorités congolaises à propos de cette initiative ? TotalEnergies est-elle impliquée dans ce groupe de travail ?

Réponse à la question 6 :

A notre connaissance, la société EACOP Ltd n'a eu aucun échange à ce jour avec les gouvernements ougandais ou congolais sur ce sujet et aucune demande de transport dans le pipeline EACOP n'a été aujourd'hui formulée par une société tierce.

Question 7 – Prévention de la corruption et conflits

Dans un article publié en février 2025, Mediapart a révélé que de nombreuses entreprises sous-traitantes des projets Tilenga et EACOP en Ouganda sont détenues ou dirigées par des proches du président Museveni ou des responsables du régime. Ces informations soulèvent des interrogations importantes sur les pratiques de gouvernance et de prévention de la corruption.
Question 7 a) : Pouvez-vous indiquer le nombre d'entreprises sous-traitantes classées par niveau (rang 1, rang 2, rang 3) ainsi que celui des fournisseurs locaux impliqués ?
Question 7 b) : Pouvez-vous fournir la liste des entreprises locales ayant obtenu des contrats dans le cadre de Tilenga et EACOP, en précisant les activités, les dates d'obtentions des contrats et les montants engagés pour chacune d'elles depuis 2019 ?
Question 7 c) : TotalEnergies exige-t-elle de ses sous-traitants une transparence sur leur structure actionnariale réelle, notamment pour les entreprises domiciliées dans des juridictions comme les Seychelles, Maurice ou Jersey ?
Question 7 d) : TotalEnergies a-t-elle identifié des liens de propriété entre certaines entreprises sous-traitantes et des personnes politiquement exposées (PEP), notamment des

proches du président Museveni, des officiers de l'armée ou des membres du parti au pouvoir le National Resistance Movement ? Le cas échéant, pouvez-vous préciser de qui il s'agit ?
Question 7 e) : Quels mécanismes de contrôle interne TotalEnergies a-t-elle mis en place pour identifier et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts dans l'attribution des contrats du projet Tilenga/EACOP ?
Question 7 f) : Les entreprises sous-traitantes ont-elles l'obligation de déclarer tout conflit d'intérêts potentiel lors de la procédure de passation des marchés ?
Question 7 g) : Le dispositif de conformité de TotalEnergies inclut-il des audits ou des vérifications spécifiques pour les entreprises locales bénéficiaires de contrats, notamment celles liées à des personnalités politiquement exposées (PEP) ?
Question 7 h) : TotalEnergies a-t-elle diligenté des vérifications d'intégrité ("due diligence") pour l'ensemble des entreprises ougandaises bénéficiaires de contrats, en particulier celles dont les actionnaires ou administrateurs sont des proches de dirigeants politiques ?
Question 7 i) : Comment TotalEnergies s'assure-t-elle de la conformité des procédures de passation de marché aux standards internationaux anti-corruption, notamment lorsque des dirigeants ou actionnaires sont des personnes politiquement exposées (PEP), ou lorsque certaines entreprises ou individus partenaires sont liés à des régimes soumis à des sanctions internationales ?
Question 7 j) : Existe-t-il un ou des audits financiers couvrant l'ensemble des fonds versés à chaque entreprise sous-traitante dans le cadre des projets Tilenga et EACOP, ainsi que leur utilisation, incluant les reçus, factures ou tout justificatif de la manière dont ces fonds ont été dépensés ?
Question 7 k) : Dans le cadre de ses obligations issues de la loi Sapin 2, TotalEnergies peut-elle confirmer avoir mis en place une cartographie des risques spécifique pour le projet Tilenga/EACOP ?
Question 7 l) : Des signalements internes (via la ligne d'alerte éthique) ont-ils été émis au sujet de possibles pratiques de favoritisme, de corruption ou de blanchiment dans le cadre des projet Tilenga ou EACOP ? Si oui, combien, et quelles suites y ont été données ?
Question 7 m) : TotalEnergies a-t-elle alerté l'Agence Française Anticorruption (AFA) ou déclenché une procédure d'autoévaluation suite aux alertes - au minimum externe - sur les liens entre certains de ses sous-traitants et des proches du pouvoir en Ouganda ?

Réponse à la question 7 :

Le Document d'Enregistrement Universel disponible sur le site TotalEnergies.com décrit la politique de la Compagnie en matière de conduite des affaires et culture d'entreprise. TotalEnergies_DEU_2024_VF

Ce document présente également l'approche et les procédures en place en matière de sanctions économiques.

Dans ce cadre, le Code de Conduite de la Compagnie affirme l'éthique collective de TotalEnergies. Ses principes sont déclinés dans un ensemble de guides, comme le Guide pratique de l'intégrité.

Code de Conduite total_code_de_conduite_vf_0.pdf

Guide pratique de l'intégrité total_guide_integrite_fr.pdf

Pour les grands projets industriels de la Compagnie, une démarche de développement et de pilotage du contenu local a été structurée afin de renforcer l'impact positif sur l'emploi et l'activité économique locale en impliquant les principaux fournisseurs. Les appels d'offres intègrent des critères de contenu local visant à assurer a minima une égalité d'opportunité aux

sous-traitants locaux, ou, selon le contexte local, des obligations contractuelles chiffrées (utilisation des sous-traitants locaux, emploi, investissements pour les capacités locales) déclinées aux sous-traitants.

Concernant Tilenga et EACOP, chaque projet a fait l'objet d'un plan détaillé en matière de contenu national et local englobant à la fois les volets emploi local, achats de biens et services en local et le développement des compétences locales. Ces plans ont été approuvés par les autorités nationales.

La sélection des entreprises se fait à travers un processus d'appel d'offres transparent et concurrentiel (incluant une Due Diligence anti-corruption).

Les entreprises travaillant pour les projets Tilenga et EACOP s'engagent à respecter les valeurs fondamentales telles que les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'application des normes de sécurité. Afin de s'assurer de leur respect, ces engagements sont inclus dans les contrats signés entre ces projets et les prestataires. Des sessions de sensibilisation et de formation sont également organisées. Une attention particulière est accordée à la mise en place d'un mécanisme indépendant de prise en charge des réclamations des employés des entreprises prestataires.

A la date d'aujourd'hui
- environ 21 000 emplois directs ont été créés, sur les deux projets
- 1,3 milliard de dollars US ont été dépensés au profit d'entreprises ougandaises et tanzaniennes
- En termes de formation, 1,7 million d'heures ont été dispensées.

Question 8 - Opérations au Mozambique

Given that ENI is a partner in the Area 04 projects in the Cabo Delgado province of Mozambique, which also includes Rovuma LNG, and given that Rovuma LNG shares land use rights, some onshore infrastructure and some marine infrastructure with Mozambique LNG operating in Area 01, given that the two onshore projects initially conducted a joint environmental and social impact assessment, with subsequent individual updates, and given that ENI indicates TotalEnergies as the company in charge to respond on these matters (https://www.eni.com/content/dam/enicom/documents/ita/governance/assemblea/2025/QA=Assemblea-2025.pdf , pgg. 13-14.15), can TotalEnergies clarify the following:
Question 8 a) : Please provide clarity and details of the responsibilities of each project and partner for assessing, mitigating and monitoring the onshore and near-shore environmental impacts of extraction, pipeline transportation and processing of gas, as well as transportation of LNG to markets, including: physical damage to soil, vegetation, wetlands, coastal habitats and critical coastal habitats such as corals and sea-grass beds; chemical pollution from processing facilities, gas and LNG leaks, and infrastructure and activities of domestic and supporting industries; noise pollution from operations and shipping; contribution to climate change impacts through extraction and processing, as well as through Scope 3.11 emissions; impacts of alien invasive species; and impacts on food species on which communities along the affected coastline depend.
Question 8 b) : Please provide the evidence of a thorough baseline study of the deep ocean and near-shore marine biodiversity and ecosystems that would be affected by the chemical, physical and acoustic pollution resulting from the gas project activities, as well as other impacts such as alien invasive species introduced by project related marine traffic, and the climate change attributable to the greenhouse gas emissions resulting from project activities and the end use of the LNG produced.

Question 8 c) : Please provide the evidence of a thorough and comprehensive assessment of the cumulative impacts - the combined as well as the successive, incremental impacts of chemical, physical, and acoustic pollution, attributable impacts of climate change and alien invasive species - resulting from the gas projects on the deep ocean environment and reefs, nearby reefs and islands, and the full range of mega and micro marine biodiversity of the region.
Question 8 d) : Please provide clarity and details on the shared legal responsibilities and obligations between Mozambique LNG and Rovuma LNG for the resolution of the resettlement disputes that remain unresolved.
Question 8 e) : Please provide clarity and details on the legal and shared responsibilities between Mozambique LNG and Rovuma LNG for the security of the Afungi site and surrounding areas, including in terms of relationships with Mozambican and Rwandan public security forces present around the site, as well as any private security forces/contractors operating on behalf of one or both projects. In particular, please provide clarity and detail on who carries the financial responsibility for the security of the gas projects and surrounds, specifically where arrangements involve Mozambican and other public forces.
Question 8 f) : Please provide clarity and detail on the security arrangements for the offshore and marine infrastructure, particularly with regards to periodic public naval presence in the Mozambican Channel and any expectations or obligations on the Mozambican government, including with regards to financial responsibility.

Réponse à la question 8 :

Réponse à la question 8 a) : TEPMA1 and the Mozambique LNG Project manage, mitigate and monitor onshore, offshore and nearshore environmental impacts according to their 'Project Environmental and Social Impact Assessment' ('ESIA') and 'Environmental Management Plans' ('EMPs') which have been implemented in coordination with the Government and reliable third-party specialists. The ESIA and EMPs ensure compliance with local regulations, industry best practices (notably, the IFC Performance Standards), and the TotalEnergies' referential. Controls are applied in a two-layered approach by both TEPMA1 and Project contractors to mitigate any impacts on physical (e.g. air and water) and ecological (e.g. wetlands and coral reefs) environments during the life of the Project.

The Mozambique LNG Project recognizes that it is operating in an area rich in biodiversity and valuable for ecosystem services and is committed to achieving a net gain on natural and critical habitat qualifying biodiversity features. To this end, the Mozambique LNG Project continuously studies (e.g. Critical Habitat Assessment, Residual Impact Assessment, and Offset Screening) its activities and their impacts to ensure that the most suitable actions are taken towards net gain achievements. The Mozambique LNG Project applies a flexible and adaptive mitigation strategy to avoid (or minimize as far as possible) the Project's impacts on biodiversity. Additionally, the Mozambique LNG Project continuously reviews and updates its use of the best available technologies to further reduce negative environmental impact. Climate change impacts are a central focus of the Mozambique LNG Project, which is actively implementing initiatives to reduce its carbon footprint. Most recently, the Project conducted a 'Preliminary National Climate Compatibility Review' in alignment with Equator Principle 4.
The Mozambique LNG Project is also committed to mitigating impacts on communities onshore and those along affected coastlines and is actively implementing diversified livelihood programs. Specifically for coastal impacts, the Project has launched a dedicated Fisheries Livelihood Restoration Program, which includes a range of initiatives to reduce disruptions to livelihoods, a compensation framework to address anticipated hardships, and a specialized team that engages with affected communities to gather feedback and guide program improvements.

Réponse à la question 8 b) : The Mozambique LNG Project has performed marine baseline studies as part of its ESIA and EMPs. Moreover, the Mozambique LNG Project is continually progressing marine baseline refreshers to refine and obtain additional levels of details of marine baseline characteristics and sensitive receptors with reference to the Project's infrastructure.

The abovementioned studies include impact quantifications and impact mitigation measures that focus on marine biodiversity and ecosystems that could be affected by chemical, physical and acoustic pollution.

Réponse à la question 8 c) : The Mozambique LNG Project developed an initial Cumulative Impact Assessment as part of the ESIA, with cumulative impacts addressed and updated as part of the associated EMPs.

The Mozambique LNG Project frequently engages with its closest operators (e.g., Area 4 concession) to discuss and ensure the integration of cumulative impacts. These discussions and joint efforts on environmental/ecological monitoring and development of biodiversity studies (e.g. CHA, RIA, etc.) are regularly updated in a living document, which helps the Project further assess and evaluate cumulative impacts.

Réponse à la question 8 d) : All obligations concerning operations and activities under the Mozambique LNG Project's resettlement plan are equally shared between Mozambique LNG and Rovuma LNG. Mozambique LNG has been designated as the 'resettlement operator' and as such it oversees organizing, conducting and supervising resettlement operations. which shall be carried out according to a clearly delineated resettlement plan, local law, and IFC Performance Standards. Resettlement operations include such activities as the enhanced support of women, children and widows; engagement with the resettled communities to ensure continued welfare. For example, Mozambique LNG provides communities with household financial training, poultry and livestock training, kitchen garden horticultural training, non land-based livelihood training and employment opportunities targeting those with special needs

Resettlement operations are closely monitored by various stakeholders (lenders consultant, independent third parties such as JC Rufin, LKL consulting, and the State of Mozambique).

Réponse à la question 8 e) : The Afungi industrial site is used by both Mozambique LNG and Rovuma LMG for their respective operations. The cost of security is shared by Mozambique LNG and Rovuma LNG and is being supported by a private unarmed security guards (whose primary role is defensive). The Mozambique LNG Project does not use private military companies for the security of the Afungi site. The security and protection of any area outside of the industrial site is the sole responsibility of the Mozambican government, who has instructed sovereign security forces, the national police, and the national army to ensure security over the Mozambican territory.

To this end, the Mozambican Government has called in allied forces (including Rwanda) to support its efforts to fight terrorism in Cabo Delgado. The Mozambique LNG Project understands that the operations of such allied forces are being conducted under the supervision and control of the Ministry of Defense of Mozambique.

Réponse à la question 8 f) : Responsibility for maritime security in the Mozambique Channel and Mozambican territorial waters is the sole responsibility of the Government of Mozambique.

Questions portant sur *Climate strategy and fossil fuel expansion*

Question 9 – Scope 3 target

TotalEnergies claims to aim for net-zero emissions by 2050. Yet your Scope 3 target for 2030 actually allows for a potential increase in emissions compared to today. At the same time, your long-term strategy relies for about 100 Mt Co2 by on carbon capture and storage (CCS) 2050. CCS is a technology that does not yet exist at the required scale, has questionable effectiveness, and faces major cost barriers.
Question 9 : Can you explain how you intend to bridge this fundamental contradiction between the option for rising emissions through 2030 and your science-based net-zero target for 2050, with relying substantively on speculative promises about future CCS deployment?

Réponse à la question 9 :

Regarding TotalEnergies possible vision in 2050 (see. 2024 Universal Registration Document (URD), p.16).

Regarding TotalEnergies Scope 3 see. 2025 Sustainability & Climate Progress Report (S&C), p. 18 and 62

Regarding the lever related to Carbon Capture and Storage to Reduce Our Emissions and Those of Our Customers (see 2025 S&C, p. 63).

Question 10 - Short-term expansion in high-risk countries

Compared to other oil and gas majors, TotalEnergies has by far the largest short-term upstream oil and gas expansion plans (as defined by the Global Oil and Gas Exit List) in countries with high political and economic risks such as political instability and corruption. For example, the planned development of Mozambique LNG takes place in such a high-risk country.
Question 10 : Why is TotalEnergies' taking such a focus on high-risk countries? Is the company planning to refrain from this approach in the nearer future? How will you address elevated financial and geopolitical risks, but also environmental and human rights risks in this context?

Réponse à la question 10 :

Energy is at the heart of the most daunting challenges of the 21st century, defined in the U.N.'s 2030 Agenda in the form of its 17 Sustainable Development Goals (SDGs) formulated in 2015. Supplying energy indeed contributes to the development of our societies which have seen an increase in life expectancy of around 15 years over the last half a century[1], while the number of people living in extreme poverty has decreased significantly[2].
By aiming to provide more affordable, more available and more sustainable energy to as many people as possible, the Company's activities contribute to this and have a positive impact for its stakeholders.
This impact is based first of all on the values and principles of action that TotalEnergies applies in its operations, described in our Code of Conduct, which notably recalls our commitment to respect internationally recognized human rights. It also involves promoting tax transparency and the fight against corruption. (see. 2025 S&C, p89)

[1] Between 1970 and 2020 –source: data.un.org
[2] Source: data.un.org

Also, we recall our commitment in (i) Respecting Our VoluntaryExclusion Zones : No oil or gas exploration or extraction in naturel World Heritage Sites Unesco zones; No oil exploration activities in the Arctic sea ice areas (ii) Managing Biodiversity at Our New Projects : Implementation of a biodiversity action plan for each new project located in IUCN I to IV and Ramsar areas; Production of a positive impact on biodiversity, confirmed by a third-party, for all new project in priority zones (IUCN I to II and Ramsar) (see. 2025 S&C, p86).

Question 11 – New fossil expansion projects : Namibia

What does the company see as a long-term oil price needed to justify a development of a long-term project such as in the Orange Basin offshore Namibia with no supporting infrastructure in place?

Réponse à la question 11 :

In a global economic context marked by uncertainty, it is essential to maintain the consistency of our investment criteria to ensure the profitability and resilience of our portfolio. Each material investment project is assessed on the basis of the following criteria:

- Project profitability is analyzed in a hydrocarbon price scenario compatible with the Paris Agreement objectives of limiting temperature rise to “well below 2°C”and with a carbon price of $100 per ton (or the prevailing price if higher in a given country); (see. 2025 S&C, p. 29 & 31); ie a price scenario of Brent at 50 $/bbl and Henry Hub at $3/Mbtu, i.e. prices lower than those of the IEA's APS scenario deemed to be compatible with the objectives of the Paris Agreement
- For upstream projects, technical cost Capex + Opex shall be lower than 20 $/boe or after-tax breakeven lower than 30 $/b
- For upstream projects, GHG emission intensity lower 17 kg CO2e/boe from 2025

Question 12 – Offsetting

You will begin to voluntarily offset your residual Scope 1+2 emissions through nature-based solutions from 2030, gradually increasing up to 2050 with the plan to invest up to 100 million on average.
Question 12 : What will be the estimated share of the offsets compared to the total Scope 1+2 emissions that will help you deliver your aim to reach net-zero in 2050? Can you indicate this (e.g. as a percentage or absolute number) for the years 2030, 2035, 2040 and 2050?

Réponse à la question 12 :

See 2025 S&C Report p.18 and p. 46 for answers on this subject.

Question 13 – LNG Business

You state in your annual report 2024 that TotalEnergies is the third largest LNG player worldwide. What does this third place exactly refer to (and by which metrics do you measure it)? Does this encompass the entire value chain from upstream gas production and trading and building and operating LNG infrastructure?

Réponse à la question 13 :

With 40Mt managed in 2024, TotalEnergies is the 3rd world’s largest LNG player (see. 2024 URD, p.17).

Question 14 – Integrated Power

Your Integrated Power Sector includes both power from renewables (solar, onshore wind, offshore wind) and flexible gas assets (CCT, storage). Unfortunately, it is not possible to see how much TotalEnergies invests or plans to invest into each of these two segments separately.
For example, you can see that in 2024, your company has invested $ 4.8 billion in low carbon energies, including $ 4 billion in electricity = Integrated Power. We are interested to see how these $4 billion are split up within Integrated Power, and especially see the part which is invested in renewables.
Question 14 a) : Can you please detail:

- *How much money did TotalEnergies invest in the years 2021-2024 on*
- *gas power*
- *renewables*

within the Integrated Power segment?

Question 14 b) : Regarding the planned spending of your CAPEX for 2025 and the years 2026-2030: Can you also detail here how much TotalEnergies plans to invest within the Integrated Power Segment on?

- *gas power investments*
- *renewables?*

Réponse à la question 14 :

The Company's strategy is based on building a balanced generation portfolio to profitably provide our customers with Clean Firm Power, low carbon and reliable electricity. We see strong value in the integration of gas to power. Our integrated Power framework is based upon a power production mix of around 70% from renewables and 30% from gas-fired power plant and batteries. This combination of renewables and flexible assets will enable us to produce more than 100 terawatt-hours power generation by 2030. This strategy requires significant investment in renewable generation capacities, as well as in batteries and in CCGTs, mainly in the form of acquisitions like in 2024 (US and UK). From 2021 to 2030, our net investments in the Integrated Power portfolio of assets (around 4 B$ per year) will be aimed at achieving this level of production and this production mix.

Question 15 – Hydrocarbon production (oil and gas)

In your 2025 Universal Registration Document on page 8-9 you list numbers for hydrocarbon production, broken up into oil (including bitumen) and gas (including condensates and associated NGL), for the years 2022-2024.
Question 15 : Can you indicate the total hydrocarbon production for the years 2019-2021, and the numbers for oil and gas production separately for the years 2019-2021?

Réponse à la question 15 :

Production: figures are available in the 4Q21 Press Release

3.3 Production*

4Q21	3Q21	4Q20	4Q21 vs 4Q20	4Q19	4Q21 vs 4Q19	Hydrocarbon production	2021	2020	2021 vs 2020
2,852	2,814	2,841	-	3,113	-8%	Hydrocarbon production (kboe/d)	2,819	2,871	-2%
1,278	1,288	1,238	+3%	1,452	-12%	Oil (including bitumen) (kb/d)	1,274	1,298	-2%
1,574	1,526	1,603	-2%	1,661	-5%	Gas (including condensates and associated NGL) (kboe/d)	1,545	1,573	-2%
2,852	2,814	2,841	-	3,113	-8%	Hydrocarbon production (kboe/d)	2,819	2,871	-2%
1,509	1,517	1,483	+2%	1,714	-12%	Liquids (kb/d)	1,500	1,543	-3%
7,328	7,070	7,406	-1%	7,563	-3%	Gas (Mcf/d)	7,203	7,246	-1%

* Company production = E&P production + iGRP production.

Question 16 – Low Carbon Molecules

<u>Question 16 a) :</u> We are very interested in the split of your Low Carbon Molecules segment. How much did you invest into the following technologies in 2024 and 2021-2023? Please list the numbers separately for each of the technologies:

- *green hydrogen*
- *bioenergy or biogas*
- *hydrogen based on fossil fuels*
- *CCS*
- *recycled plastic, biopolymers, synthetic fuels*
- *other forms of low carbon (please detail)*

<u>Question 16 b) :</u> How much money do you plan to invest in each of these technologies within your CAPEX in 2025 and the years 2026-2030?

- *green hydrogen*
- *bioenergy or biogas*
- *hydrogen based on fossil fuels*
- *CCS*
- *recycled plastic, biopolymers, synthetic fuels*
- *other forms of low carbon (please detail)*

<u>Question 16 c) :</u> How much energy did you produce in 2024 with?

- *green hydrogen*
- *bioenergy?*

<u>Question 16 d) :</u> How much energy do you plan to produce with these technologies in the years 2025-2030?

<u>Question 16 e) :</u> How much energy did you produce in 2024 with all the other technologies (hydrogen based on fossil fuels, CCS, biogas, synthetic fuels etc.)?

<u>Question 16 f) :</u> And how much do you plan to produce with all the other technologies (hydrogen based on fossil fuels, CCS, biogas, synthetic fuels etc.) in 2025-2030?

Réponse à la question 16 :

On low carbon molecules, we indicated that investments were below 1G$ in 2024 and this remains the guidance towards 2030. In 2024, this spending was essentially driven by Biofuels, which will be covered by investments in this segment towards 2030, along with biogas, low carbon H2 and CCS namely.

See 2025 S&C p104 for more details on produced energy.